**Consultation sur le rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi sur l’enfance et la jeunesse (P-LEJ)**

**Questionnaire pour la consultation**

Nous vous remercions de retourner le formulaire d’ici au **15 août 2020** à l’adresse électronique suivante :

**spaj@ne.ch**

1. **GENERALITES**

1.1. Que pensez-vous de la volonté du Conseil d’État de renforcer et clarifier la **politique de l’enfance et de la jeunesse**, basée sur trois piliers (participation, encouragement et protection des enfants et des jeunes) ?

[ ] Pertinent [ ] Assez pertinent [ ] Pas vraiment pertinent [ ] Pas pertinent [ ] Sans avis

**Remarques:**

1.2. Le projet de loi a pour but de clarifier le rôle du SPAJ dans la promotion de l’enfance et de la jeunesse (participation et encouragement). Quelles devraient être à votre avis les fonctions principales assumées par le service dans ce domaine (plusieurs réponses possibles) ?

[ ]  Soutenir et coordonner les acteurs publics, privés et associatifs du domaine enfance et jeunesse

 dans les milieux extrascolaires

[ ]  Favoriser la participation collective des enfants et des jeunes à la vie politique et aux processus

 décisionnels des différents espaces qu’ils occupent

[ ]  Soutenir et accompagner les projets d’utilité publique menés par des jeunes

[ ]  Organiser et assurer le fonctionnement des instances de participation au sein de l’administration

 (comité et session des enfants et des jeunes)

[ ]  Promouvoir les droits de l’enfant (sensibilisation des enfants et de la population, formation des

 professionnel-le-s)

[ ]  Conduire des projets visant le renforcement des ressources des enfants et de leur environnement

 (prévention, soutien à la parentalité, encouragement précoce, etc.)

[ ]  Encourager la participation des enfants et des jeunes dans les projets de l’administration

 cantonale et du Conseil d’Etat pour lesquels ils et elles manifestent un intérêt

[ ]  Autre(s) :

**Remarques:**

**2. PARTICIPATION**

Le Conseil d’Etat propose l’instauration de différentes mesures visant à permettre aux enfants et aux jeunes de contribuer de manière collective aux décisions qui les concernent.

2.1. Avez-vous des remarques particulières concernant la création d’un **comité des enfants et des jeunes** comme interlocuteur permanent du Conseil d’Etat et d’une **session des enfants et des jeunes** organisée au moins une fois tous les deux ans (art. 15ss P-LEJ)?

Êtes-vous favorable à ces instances de participation et à leur objectif général ?

Oui : [ ]

Non : [ ]

**Remarques:**

2.2. La mise en place d’une réelle politique de l’enfance et de la jeunesse implique un engagement clair de l’État. Le Conseil d’État propose **d’impulser financièrement** pendant quatre ans le développement des mesures de participation (art. 22 P-LEJ).

Êtes-vous favorable à cette mesure ?

Oui : [ ]

Non : [ ]

**Remarques:**

**3. ENCOURAGEMENT**

Le projet de loi sur l’enfance et la jeunesse (P-LEJ) met l’accent sur la mise en place de conditions-cadres permettant aux enfants et des jeunes de développer leur aptitude à vivre ensemble, leur engagement social, leur créativité et leur autonomie, afin qu’ils et elles deviennent des personnes indépendantes et socialement responsables.

3.1. Jugez-vous pertinente la volonté d’élargir et de renforcer les actions de sensibilisation et les projets promouvant notamment les droits de l’enfant, la santé, le développement durable, le soutien à la parentalité et l’encouragement précoce (art. 23 et 24 P-LEJ)?

[ ] Pertinent [ ] Assez pertinent [ ] Pas vraiment pertinent [ ] Pas pertinent [ ] Sans avis

**Remarques:**

3.2. Que pensez-vous de la volonté du Conseil d’État de soutenir les mesures ou activités d’encouragement des enfants et des jeunes mises en place par les communes (conseils et aides financières) (art. 27 P-LEJ)?

[ ] Pertinent [ ] Assez pertinent [ ] Pas vraiment pertinent [ ] Pas pertinent [ ] Sans avis

**Remarques:**

**4. PROTECTION**

4.1. Estimez-vous, comme le Conseil d’État, que la protection de l’enfant doit pouvoir se fonder sur une construction individualisée de prestations sur mesure, qui privilégie le renforcement des compétences parentales et familiales?

[ ]  D’accord [ ] Plutôt d’accord [ ]  Pas vraiment d’accord [ ]  Pas d’accord [ ]  Sans avis

**Remarques:**

4.2. Comment appréciez-vous le renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre la maltraitance (art. 35ss P-LEJ) ?

[ ] Pertinent [ ] Assez pertinent [ ] Pas vraiment pertinent [ ] Pas pertinent [ ] Sans avis

**Remarques:**

4.3. Comment appréciez-vous le dispositif de financement des frais de placement en dehors du milieu familial (art. 47ss P-LEJ)?

Plus particulièrement, approuvez-vous une participation aux frais de placement calculée sur la base de la capacité contributive des parents / des représentant-e-s légaux-ales ?

[ ]  D’accord [ ] Plutôt d’accord [ ]  Pas vraiment d’accord [ ]  Pas d’accord [ ]  Sans avis

**Remarques:**

4.4. Êtes-vous favorable à un élargissement de cette participation aux mesures d’accompagnement ambulatoire ?

[ ]  D’accord [ ] Plutôt d’accord [ ]  Pas vraiment d’accord [ ]  Pas d’accord [ ]  Sans avis

**Remarques:**

**5. AUTRES COMMENTAIRES ET REMARQUES GENERALES**

**Commentaires - Remarques:**

Nom et prénom :

Institution / organisation :

E-Mail :

Téléphone :

J’accepte que mes observations soient transmises aux membres du Grand Conseil s’ils ou elles en font la demande :

[ ] D’accord [ ] Pas d’accord

**Nous vous remercions vivement de votre participation.**